

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2016-26

En exercice : 15
Présents : 9
Pouvoir : 1
Votants : 10

L'an deux mil seize
Le 12 juillet à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire
Date de la convocation 5 juillet 2016

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Florence MANDON, Arnaud DUCELLIER FAUVY, Sylvie SABATIER, Pascale CHOTEL, Erwan BRACCHI

EXCUSES : Marcel BERTHIER, Benoist CHAMARAUD, Bruno BESANÇON donne pouvoir à A. DUCELLIER FAUVY, Fabien ORCEL, Jean-Michel PIDOLOT, Philippe PELLET.

Arnaud DUCELLIER FAUVY est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire présente au conseil les demandes de subventions faites par diverses associations et organismes.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

DECIDE, d'attribuer les subventions aux associations selon la répartition suivante :

✓	A.D.M.R.	600.00 €
✓	AFL	500.00 €
✓	La Truite de l'Agny	100.00 €
✓	SIAD	600.00 €
✓	Souvenirs français	50.00 €

Jean-Michel DREVET,
Maire.



Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Transmis à la Sous-Préfecture de VIENNE
Visé par le contrôle de la légalité,
Certifié exécutoire et affiché